



Conditions spécifiques service télésejour relevant des conditions générales de l'abonnement au service téléphonique

ARTICLE 1. DÉFINITION DU SERVICE

Orange offre au client la possibilité de restreindre l'émission des communications à partir de son installation, depuis une ligne fixe Orange RTC.

ARTICLE 2. CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

2.1 Conditions d'utilisation

2.1.1 Conditions techniques d'utilisation et de fourniture du service

La ligne téléphonique concernée doit être équipée d'un poste à fréquences vocales.

Le service Télésejour est incompatible avec la Messagerie Vocale, le Transfert d'Appel, la Conversation à Trois.

2.1.2 Communications autorisées

Réception d'appels

Le service permet au client de continuer à recevoir des appels de toute provenance.

Emission d'appels

Seules sont autorisées à l'émission des communications :

- vers les numéros d'appels gratuits Orange ou d'autres opérateurs, à titre indicatif : séquence de Numéros allant de 0 800 XXXXXX à 0 805 XXXXXX, les numéros 30XX et 31XX ainsi que vers les services d'urgence ;
- les communications passées par l'intermédiaire de cartes prépayées et postpayées.

ARTICLE 3. DURÉE

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée, à compter de la date de souscription.

ARTICLE 4. RÉSILIATION

Le client peut résilier le présent contrat à tout moment. La résiliation sera effective sept (7) jours ouvrables à compter de la demande de résiliation.

ARTICLE 5. RESPONSABILITÉ

Orange met en oeuvre les moyens nécessaires au bon fonctionnement du service. En cas d'incident dans le fonctionnement du service, les conditions générales de l'abonnement au service téléphonique s'appliquent.

ARTICLE 6. CONDITIONS TARIFAIRES

Les conditions d'abonnement et d'accès initial au service Télésejour sont définies au Catalogue des Prix des offres et services de la téléphonie fixe Orange.

ARTICLE 7. DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions en vigueur du Code de la consommation, le Client, ayant souscrit à distance, a la faculté de se rétracter. Le Client peut exercer son droit de rétractation en contactant le Service Clients Orange, dans un délai de vingt-et-un (21) jours calendaires à compter de la commande.